AVOINE 1836. NOTA. Il y a en avoine 2 pièces ; savoir :

hect.	ar.	
2	25	aux longues raies sur luzerne rompue.
6	50	aux terres rouges après pommes de terre.
9	75	

DÉPENSES.

			fr. c.
Janvier.	1.	Il reste de l'engrais après les pommes de terre, suivant l'inventaire, pour la somme de 400 fr.	400 »
Février.	15.	32 journées de chevaux pour rompre la luzerne.	59 25
		16 journées de valets pour la même besogne.	20 80
		4 chevaux pour herser.	7 40
		2 valets, *idem*	2 60
	28.	50 ournées de chevaux. Labour aux Terres-Rouges.	99 90
		25 journées d'employés, même besogne.	32 50
		25 hectol. de semence à 8 fr.	200 »
		16,50 chevaux pour recouvrir la semence	30 50
		8,25 journées d employés, même besog.	10 70
Juin.	15.	12 journées de manœuvres pour sarcler.	10 50
Août.	29.	Faucillage à 8 fr. l'hectare.	70 »
		45 journaliers. Engerbage et emmeulage.	60 »
		Transport des gerbes. 4 chevaux et 4 valets	12 60
Décembre	31.	Loyer de la terre des Longues Raies, à 45 fr. l'hectare	101 25
		Loyer des Terres-Rouges, à 30 fr. l'hect.	105 »
		Frais généraux, à 10 fr. l'hectare.	87 50
			1,300 50

PRODUIT.

			fr. c.
Décembre	31.	47m gerbes qui au battage provisoire, ont été présumées donner 200 hectol. grain à 7 fr. 25.	1,450 »
		Plus 8,500 kil. paille à 19 fr. p. 0/00 kil.	161 50
		La menue paille vaudra environ.	25 »
		Le pâturage aurait pu être loué 6 fr. par hectare, je porte donc en produit.	52 50
		Il reste en engrais non absorbés environ la moitié de ce qu'il y avait avant l'ensemencement ou.	200 »
			1,889 »
		De cette somme il faut diminuer :	
		1° Les frais de battage ou 1/14 du produit en grain, ce qui fait 14 h. à 7 fr. 25 c. ou. 101fr 50c.	
		2° Les dépenses ci-contre. 1,300 50	1,402 »
		Il reste net ou pour bénéfice.	487 »

Je dois, pour l'intelligence du compte qui précède, donner quelques éclaircissemens sur certains articles dont l'évaluation pourrait paraître arbitraire ou erronée.

La plupart des articles qui constituent la dépense en travail de chevaux et d'employés ne sont pas immédiatement transportés du journal, mais ils sont copiés sur les dépouillemens dont j'ai parlé. Ainsi, quand je dis qu'au 28 février, on a employé 50 journées de chevaux pour labourer aux *terres rouges*, cela veut dire que, depuis le dépouillement, qui précède le 28 février, jusqu'au dépouillement qui a été fait à cette dernière époque, 50 journées de chevaux ont été exigées pour ce travail. Il est bon de remarquer qu'au lieu de journée d'un cheval, on dit simplement 1 cheval.

J'ai déjà dit que je parlerais ailleurs des frais généraux.

Chaque fois que l'on rentre les gerbes d'une récolte, on les compte soigneusement. Pour estimer approximativement leur rendement futur, on en pèse quelques-unes, on les bat, on en mesure le grain et on pèse la paille qui provient de ce battage préalable. On a ainsi la mesure du produit probable de chaque récolte et de chaque pièce. Cette opération se nomme *battage provisoire.*

La valeur du pâturage sur les chaumes, varie suivant une infinité de circonstances qu'on ne peut exactement apprécier que sur les lieux. En Allemagne, elle est ordinairement évaluée à 5 p. 0/0 du produit brut en grain.

Pour compléter ce que j'ai à dire sur les comptes de culture ou comptes financiers proprement dits, je donne le modèle d'un compte de